

RALLYE PROMENADE EN VELO

Dimanche 9 Août 2026

Le CENTRE CULTUREL – LA MARCHOISE organise,
(avec l'aide de l'Association des Amis du Vieux Château de Gençay)

Un **GRAND RALLYE-PROMENADE en vélo**

Sur le thème du PATRIMOINE historique et environnemental

Le **DIMANCHE 9 AOÛT 2026**

Sur toute la journée

- ❖ Le rassemblement aura lieu au Centre Culturel de Gençay à 8H30, pour un départ vers 9H30.

L'arrivée est prévue en fin d'après-midi dans les douves du Vieux Château.

Un pique-nique (« tiré des sacoches ») aura lieu à mi-parcours, à BRION.

- ❖ Le Rallye est proposé à des **EQUIPES DE 4 PERSONNES**

Si des enfants participent (à partir de 10 ans), l'équipe devra comporter au moins 2 adultes. L'inscription est gratuite.

Les équipes pourront être constituées sur place entre 8H30 et 9H30.

Le rallye est également ouvert à des équipes de coureurs à pied.

- ❖ **EQUIPEMENT CONSEILLE :**

- Un vélo en bon état de rouler, à assistance ou non, adapté au parcours en chemin de terre, cailloux ou herbe.
- Un casque par personne et au moins un gilet jaune par équipe
- Un kit de réparation/crevaisson (ou chambre à air de secours)
- Un petit sac à dos avec un crayon/stylo.

- ❖ Chaque équipe recevra au départ un dossier avec :

- La carte du parcours (IGN)
- Le N° de téléphone d'un responsable de l'organisation
- Une fiche pour la marque des points des épreuves
- Un dossier documentaire.

- ❖ Des épreuves seront proposées tout le long du parcours :

- Questions et énigmes
- Epreuves ludiques dans 4 endroits du parcours (de manière à ce que chaque membre de l'équipe en exécute une à tour de rôle)

ATTENTION : L'épreuve/jeu N°3 ne peut être réalisée que par un adulte ; prévoir en conséquence.

- ❖ Un jury de 5 personnes contrôlera les épreuves au cours de la balade, et à l'arrivée au Château :

- Chaque équipe devra porter un nom

- Chaque équipe devra composer une petite chanson d'au moins une strophe de quatre vers (ou plus), sur un air connu ou inventé, qui sera exprimée lors d'une grande parade finale des équipes au Château.
- Chaque équipe aura la possibilité de se costumer, dès le départ ou en cours de route, et de décorer ses vélos (sans causer de dégâts à l'environnement naturel : plantes, végétaux divers...). Le jury appréciera les efforts esthétiques et l'originalité par 1 point supplémentaire.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Il ne s'agit pas d'une course de vitesse ; les équipes devront être regroupées lors de la traversée des routes principales : route de Confolens (2 fois), route de Civray (1 fois), route de Couhé (1 fois).
- Les Mairies des communes parcourues et la Gendarmerie sont prévenues de l'existence de cette balade.
- Un ou plusieurs véhicules d'assistance suivront le groupe de vélos, avec une pharmacie, de l'eau, et du matériel de secours
- Les équipes pourront être rejointes par leurs familles au pique-nique de Brion.
- L'arrivée au château et la déclaration du palmarès seront ouvertes au public (qui devra apporter sa chaise éventuellement. Attention ! il n'y a pas de parking au château).
- Une animation musicale sera assurée par un groupe de musique médiévale.

LE PALMARES :

❖ La marque :

- Le jury attribuera 1 point par bonne réponse aux questions
- Pour les jeux : la « meilleure » performance sera notée 3 points, la deuxième 2 points, et la troisième 1 point.
- Le jury disposera de 2 points supplémentaires, à attribuer : à la chanson jugée la meilleure ; à la meilleure présentation de l'équipe lors de la parade finale.
- En cas d'égalité, les équipes concernées seront départagées par une série de 5 questions sur le patrimoine historique et environnemental des communes parcourues dans la journée.

❖ A l'issue des décomptes, l'équipe ayant obtenu le meilleur score recevra :

Une invitation à une escapade gourmande, au départ du village de MORNAC-SUR-SEUDRE (17), pour 4 personnes (frais de déplacement non pris en charge) – (Balade en bateau, repas au restaurant, visite de sites ostréicoles...

- ❖ La deuxième équipe recevra une dotation en ouvrages édités par le Centre Culturel – La Marchoise.
- ❖ Chaque équipe participante recevra un cadeau.

Le jury est souverain ; ses décisions sont sans appel ; et la participation au rallye entraîne l'acceptation pleine et entière de ce règlement.
Seules les équipes ayant effectué tout le parcours seront prises en compte pour le palmarès.